

AUTORISATIONS D'ABSENCE A CARACTERE EXCEPTIONNEL

Réception par le préfet : 30/01/2017

Evènement	durée maximale (en jours ouvrés)	Conditions/ Observations
Absence autorisée par an		
Mariage de l'agent ou conclusion d'un PACS	5 jours	
Mariage de l'enfant de l'agent ou du conjoint	3 jours	
Naissance (pour le père)	3 jours	Ces jours sont inclus dans les 15 jours de congés paternité
Déménagement	1 jour	
Absence autorisée par évènement		
Décès du conjoint	5 jours	Dans le cas de décès, lorsque l'évènement se produit dans un lieu éloigné de la résidence de l'agent, celui-ci peut bénéficier des délais de route suivants : 1 jour si la disance aller-retour est comprise entre 500 et 1000 km, 2 jours supplémentaires si elle est supérieure à 1000 km.
Décès d'un enfant de l'agent ou du conjoint	5 jours	
Décès des parents de l'agent ou du conjoint	5 jours	
Décès des grands parents de l'agent ou du conjoint	3 jours	
Décès des frères ou soeurs de l'agent ou du conjoint	3 jours	
Décès des oncles ou tantes ou neveux et nièces de l'agent	1 jour	
Absence autorisée par an		
Maladie grave certifiée, hospitalisation du conjoint	5 jours	Absence accordée pour le temps de l'hospitalisation, dans la limite de 5 jours maxi par an
Maladie grave, certifiée, hospitalisation des parents de l'agent ou du conjoint	3 jours	Absence accordée pour le temps de l'hospitalisation, dans la limite de 3 jours maxi par an
Maladie grave certifiée, hospitalisation, garde d'enfant malade	6 jours	Uniquement enfant vivant sous le toit familial La durée maximale peut être portée à 12 jours si l'agent assure seul la charge de l'enfant ou produit un justificatif attestant que le conjoint n'utilise pas ce même droit.Ce nombre est fixé par famille, par année civile quel que soit le nombre d'enfants.
Médaille du travail échelon Argent	1 jour	Seulement l'année de l'obtention de la médaille
Médaille du travail échelon Vermeil	2 jours	Seulement l'année de l'obtention de la médaille
Médaille du travail échelon Or	3 jours	Tous les ans à partir de l'année d'obtention de la médaille
Don de sang ou de plaquettes	Absence autorisée pour la durée de l'acte	
Rentrée scolaire des enfants de l'agent ou du conjoint	1 heure le matin	Enfant jusqu'à l'entrée en 6ème

Toute autorisation d'absence pour évènement familial implique de remettre un justificatif officiel lié à l'évènement et de fournir les documents permettant de vérifier la filiation, l'attestation de domicile...